

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00121 Numéro SIREN : 403 227 796 Nom ou dénomination : SAMSIK
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 9385

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC</u>			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>6 rue de chatillon 35570 CESSON SEVIGNE</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 0 3 2 2 7 7 9 6 0 0 0 4 8</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, <u>31122018</u>			
			N-1 <u>31122017</u>			
			Brut <u>1</u>			
			Amortissements, provisions <u>2</u>			
			Net <u>3</u>			
			Net <u>4</u>			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	148 230	40 258 932	40 254 003
		Fonds commercial (1) AH	AI	14 787	100 008 145	100 008 145
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		11 323	11 323
		Constructions AP	AQ	78 678	12 340	15 278
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	22 355 702	6 032 921	6 348 050
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	18 875 233	12 592 599	11 902 057
		Immobilisations en cours AV	AW		117 467	319 369
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	70 413 160	336 141 983	332 458 022
		Créances rattachées à des participations BB	BC		260 007 167	256 760 747
		Autres titres immobilisés BD	BE		2 175 135	2 174 013
		Prêts BF	BG		263 706	245 829
		Autres immobilisations financières* BH	BI		3 524 601	3 096 863
	TOTAL (II) BJ		BK	111 885 791	761 146 326	753 593 703
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	48 271	18 567 717	13 235 291
		Autres créances (3) BZ	CA		36 506 863	41 356 876
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		5 000 000	
		Disponibilités CF	CG		28 260 861	13 131 441
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		1 000 888	860 536	
	TOTAL (III) CJ	CK	48 271	89 336 331	68 584 145	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			194 937	179 336	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	111 934 063	850 677 595	822 357 185	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		
CP		CR				
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>45 000 000</u>)	DA	45 000 000	45 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	541 087	541 087
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 500 000	4 500 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u> <u>211 476</u>)	DG	167 861 862	172 474 523
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 599 563	(1 612 661)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	247 502 513
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	144 000 000	144 000 000
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO	144 000 000	144 000 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 071 440	711 654
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	1 071 440	711 654
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT	31 032 900	22 698 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	133 993 359	130 372 020
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	226 159 338	183 484 413
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 892 282	2 826 485
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 114 684	4 750 956
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	53 885 354	112 590 476
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	25 722	20 229
	TOTAL (IV)	EC	458 103 641	456 742 580
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	850 677 595	822 357 185
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	110 414 207	181 342 928
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 113 667	4 356 860	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	58 875 734	FH		FI	58 875 734
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	58 875 734	FK		FL	58 875 734	48 325 979
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		2 697	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	2 185 156	1 721 528	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10 591	32 967	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	61 071 482	50 083 172
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	496 095	204 690	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	19 347 084	13 751 904	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 099 240	862 075	
	Salaires et traitements*				FY	3 507 936	3 023 247	
	Charges sociales (10)				FZ	1 625 165	1 322 587	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	5 768 038	5 525 059	
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	48 272				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	16 900	12 500				
	Autres charges (12)	GE	22 297	67 374				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	31 931 030	24 769 439
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	29 140 452	25 313 732	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	14 740 977	5 735 696	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	81 589	80 529	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	42 407	11 282	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	4 499 407	6 027 245	
	Différences positives de change				GN	40 530	30 411	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	19 404 911	11 885 164	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	15 600	7 508 066	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	13 395 294	12 556 410	
	Différences négatives de change				GS	80 503	2 608	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	13 491 399	20 067 085	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	5 913 512	(8 181 921)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	35 053 964	17 131 811	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	58 712	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 321 465	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	116 681	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 438 146	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	201 796	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 706 264	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	476 866	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 384 926	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 946 779)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 507 622	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	82 914 540	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	53 314 977	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	29 599 563	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	6 009 977
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IR		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	14 740 977	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 243 029	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	2 152 256	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 539 948	1 486 923	
GAP PHENIX		2 126 315	834 542	
PROV FI 13			110 000	
PENALITES		201 796	6 681	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

SAS SAMSIC
403227796 IS1

N° 2053
1 / 1

31/12/2018

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	140 405 595	KE		KF	24 500		
CORPORELLES	Terrains				KG	11 323	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	85 763	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	5 255	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	26 275 952	KT		KU	2 985 057	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	14 899 266	KW		KX	1 542 068		
		Matériel de transport*			KY	9 481 774	KZ		LA	2 705 687		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 172 147	LC		LD	428 078		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH	319 369	LI		LJ	1 499 604		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	55 250 851	LO		LP	9 160 495		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	664 131 336	8V		8W	3 602 014	
Autres titres immobilisés				IP	2 174 013	IR		IS	1 121			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 342 693	IU		IV	445 614			
TOTAL IV				LQ	669 648 043	LR		LS	4 048 751			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	865 304 490	ØH		ØJ	13 233 747			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	140 430 095	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	11 323	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	85 763	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	5 255	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	872 385	MK	28 388 624	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	2 382	MN	16 438 952	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	1 758 805	MQ	10 428 656	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 600 225	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	1 701 505	NA	117 467	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IV		NG	4 335 079	NH	60 076 268	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
		Autres participations		IO		OX	1 171 040	OY	666 562 311	OZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	2 175 135	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 788 307	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	1 171 040	NK	672 525 755	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	5 506 119	ØL	873 032 118	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC</u>										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	128 659	PF	19 570	PG		PH	148 230					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM	26 999	PN		PO		PQ	26 999					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	48 740	PW	2 938	PX		PY	51 678					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	19 927 902	QA	3 097 695	QB	669 895	QC	22 355 702					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	10 008 563	QE	1 040 265	QF	2 318	QG	11 046 510					
	Matériel de transport		QH	3 162 075	QI	1 365 182	QJ	421 413	QK	4 105 844					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 480 491	QM	242 386	QN		QO	3 722 878					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	36 654 773	QV	5 748 467	QW	1 093 626	QX	41 309 614					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	36 783 432	OP	5 768 038	OQ	1 093 626	OR	41 457 844					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW+NY)			NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS SAMSICNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/12/2018

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056
1 / 1

Désignation

SAS SAMSIC
403227796 IS1

31/12/2018

Autres immobilisations financières

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	260 007 167	UM		UN	260 007 167			
		Prêts (1) (2)	UP	263 706	UR		US	263 706			
		Autres immobilisations financières	UT	3 524 601	UV		UW	3 524 601			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	90 881				90 881			
		Autres créances clients	UX	18 525 106		18 525 106					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	160 167		160 167					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	26 258 321		26 258 321					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 040 878		1 040 878					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC	5 161 930		5 161 930					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 885 565		3 885 565					
		Charges constatées d'avance	VS	1 000 888		1 000 888					
	TOTAUX			VT	319 919 216	VU	56 032 858	VV	263 886 357		
	RENVIS	(1)	Montant des	VD							
		– Prêts accordés en cours d'exercice									
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	13 502							
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	31 032 900			31 032 900				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 181 370		4 181 370					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	129 811 989		39 314 793		90 497 195			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	226 159 338			226 159 338				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	6 892 282		6 892 282					
		Personnel et comptes rattachés	8C	1 918 853		1 918 853					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	591 652		591 652					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 244 902		3 244 902						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	359 275		359 275						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	51 345 309		51 345 309					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	2 540 044		2 540 044					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L	25 722		25 722					
TOTAUX			VY	458 103 641	VZ	110 414 207		347 689 434			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	56 492 293	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 412 511	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC

Néant ☐

Exercice N, clos le :

31122018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	44 449	XE	71 211	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	26 762			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	717 989	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	919 785	
	Amendes et pénalités	WJ	201 796	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	3 507 622
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	10 436	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	10 436	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %					I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions					WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WO		
							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	397 221	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	34 505 840	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

467 530

)

Mesures d'incitation

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (44 sexies)

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)

L6

Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)

OV

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activité (44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)

PC

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle pour investissement

X9

Créance dérogée par le report en arrière de déficit

ZI

)

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI

23 946 953

déficit (II moins I)

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

23 946 953

SAMSIC
Société par actions simplifiée
Au capital de 45 000 000 €
Siège social : 6 rue de Châtillon – La Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
403 227 796 RCS RENNES
(Ci-après la « Société »)

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019
PAR LE PRESIDENT

Il ressort des comptes que nous vous avons présentés au titre de l'exercice écoulé que la Société a réalisé un résultat bénéficiaire de 29 599 563 euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- En distribution de dividendes, à hauteur de	20 000 000 Euros
- Le solde en Autres Réserves	9 599 563 Euros
Total égal au résultat net de l'exercice	29 599 563 Euros

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de bien vouloir constater, pour autant que de besoin, que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2015	18 000 000 €	/
2016	3 000 000 €	/
2017	3 000 000 €	/

II - RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise des comptes annuels de l'exercice écoulé et du rapport de gestion du Président, approuve la proposition d'affectation du Président et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2018 s'élevant à 29 599 563 euros comme suit :

- En distribution de dividendes, à hauteur de	20 000 000 Euros
- Le solde en Autres Réserves	9 599 563 Euros
Total égal au résultat net de l'exercice	29 599 563 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2015	18 000 000 €	/
2016	3 000 000 €	/
2017	3 000 000 €	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



**III - RESOLUTION RELATIVE AU CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE LA SOCIETE VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président et constatant que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/18, décide en conséquence :

- De ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG AUDIT OUEST et de nommer en remplacement : KPMG SA, société anonyme au capital de 5 497 100 euros dont le siège social est situé 2 avenue Gambetta, Tour Eqho – 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 775 726 417, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- De ne pas renouveler le mandat de la société KPMG AUDIT NORMANDIE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant et ne pas procéder à son remplacement dans la mesure où, conformément aux dispositions de l'article L. 823-1, al. 2 du Code de commerce, la Société n'est désormais plus tenue de désigner un Commissaire aux comptes suppléant.

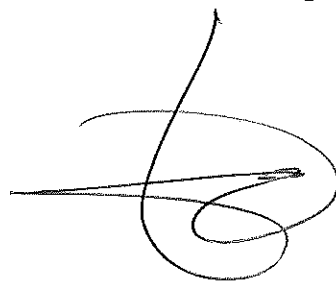
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait à CESSON SEVIGNE
Le 28 juin 2019

Le Président
M. Christian ROULLEAU



Le Secrétaire
M. Gérard JICQUEL





KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

SAMSIC S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2018
SAMSIC S.A.S.
6 rue de Châtillon - La Rigoudière - 35510 CESSON SEVIGNE
Ce rapport contient 24 pages
Référence : OR/ER/AR/SC/376



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

SAMSIC S.A.S.

Siège social : 6 rue de Châtillon - La Rigoudière - 35510 CESSON SEVIGNE
Capital social : € 45 000 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société SAMSIC S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAMSIC S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Fonds de Commerce :**

Les fonds de commerce, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 100 008 145 euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 5.1.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 5.1.1. de l'annexe donne une information appropriée.

- **Titres de Participation :**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 336 141 984 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 5.1.3. « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la société et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

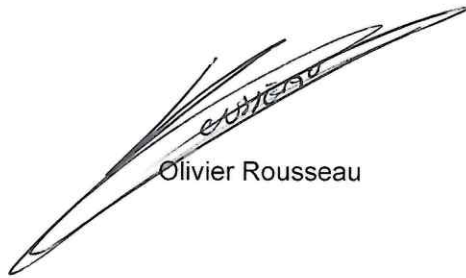
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

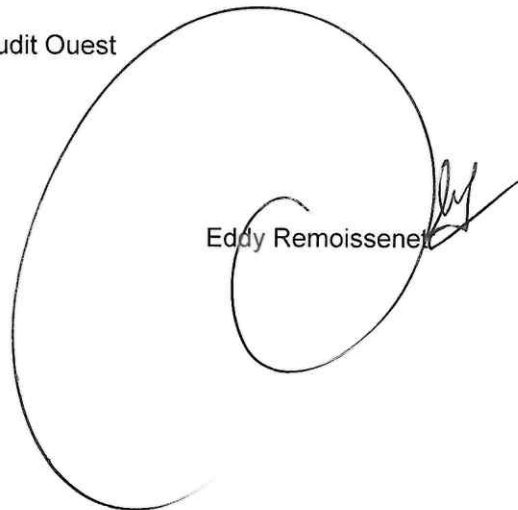
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 21 juin 2019

KPMG Audit Ouest



Olivier Rousseau



Eddy Remoissenet

1. BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	40 407 163	148 230	40 258 933	40 254 003
Fonds commercial	100 022 933	14 788	100 008 145	100 008 145
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 324		11 324	11 324
Constructions	91 019	78 678	12 340	15 278
Installations techniques, mat. et outillage	28 388 624	22 355 702	6 032 922	6 348 050
Autres immobilisations corporelles	31 467 834	18 875 234	12 592 600	11 902 057
Immobilisations en cours	117 468		117 468	319 369
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	406 555 144	70 413 160	336 141 984	332 458 023
Créances rattachées à des participations	260 007 168		260 007 168	256 760 747
Autres titres immobilisés	2 175 136		2 175 136	2 174 014
Prêts	263 706		263 706	245 829
Autres immobilisations financières	3 524 602		3 524 602	3 096 864
ACTIF IMMOBILISE	873 032 119	111 885 792	761 146 327	753 593 704
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 615 989	48 271	18 567 718	13 235 291
Autres créances	36 506 864		36 506 864	41 356 877
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 000 000		5 000 000	
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	28 260 862		28 260 862	13 131 441
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 000 888		1 000 888	860 536
ACTIF CIRCULANT	89 384 603	48 271	89 336 331	68 584 145
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	194 937		194 937	179 336
TOTAL GENERAL	962 611 658	111 934 063	850 677 595	822 357 185



1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000 000)	45 000 000	45 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	541 088	541 088
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 500 000	4 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : 211 477)	167 861 862	172 474 524
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	29 599 563	-1 612 662
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	247 502 514	220 902 950
Produits des émissions de titres participatifs	144 000 000	144 000 000
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	144 000 000	144 000 000
Provisions pour risques	1 071 440	711 654
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 071 440	711 654
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	31 032 900	22 698 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133 993 360	130 372 020
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	226 159 338	183 484 413
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 892 282	2 826 485
Dettes fiscales et sociales	6 114 684	4 750 957
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	53 885 355	112 590 476
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	25 722	20 229
DETTES	458 103 641	456 742 581
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	850 677 595	822 357 185

2.COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	58 875 734		58 875 734	48 325 979
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	58 875 734		58 875 734	48 325 979
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 697
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 185 156	1 721 528
Autres produits			10 592	32 968
PRODUITS D'EXPLOITATION			61 071 482	50 083 172
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			496 096	204 690
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			19 347 084	13 751 905
Impôts, taxes et versements assimilés			1 099 240	862 076
Salaires et traitements			3 507 937	3 023 248
Charges sociales			1 625 165	1 322 587
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 768 039	5 525 059
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			48 273	
Dotations aux provisions			16 900	12 500
Autres charges			22 297	67 375
CHARGES D'EXPLOITATION			31 931 030	24 769 439
RESULTAT D'EXPLOITATION			29 140 452	25 313 733
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			19 404 911	11 885 165
Produits financiers de participations			14 740 978	5 735 696
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			81 589	80 529
Autres intérêts et produits assimilés			42 408	11 283
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 499 407	6 027 245
Différences positives de change			40 530	30 412
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 491 399	20 067 086
Dotations financières aux amortissements et provisions			15 601	7 508 067
Intérêts et charges assimilées			13 395 295	12 556 411
Différences négatives de change			80 504	2 608
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			5 913 512	-8 181 921
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			35 053 965	17 131 812
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 438 147	5 207 124
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				58 712
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 321 466	5 148 412
Reprises sur provisions et transferts de charges			116 681	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 384 926	27 683 440
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			201 796	80 084
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 706 264	27 603 356
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			476 866	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-1 946 779	-22 476 317
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			3 507 622	-3 731 843
TOTAL DES PRODUITS			82 914 541	67 175 461
TOTAL DES CHARGES			53 314 977	68 788 122
BENEFICE OU PERTE			29 599 563	-1 612 662

3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Cession de titres :

La société a cédé la totalité de sa participation de la société VI ENVIRONNEMENT soit 27.20% au profit de la société LEAD.

La cession a généré une plus value de 56K€.

La société a également cédé 100% des titres de la société SAMSIC BAGNOLET à FFR. La cession a généré une moins value 43K€.

- Acquisition de titres :

La société a acheté 4.76% des titres de la société Roumaine « THE FACILITY MAINTENANCE COMPANY SRL » pour 2.19 €, soit l'acquisition d'un titre et a acheté également 4.76 % des titres de la société Roumaine « THE CONTACT CLEANING COMPANY SRL » pour 2.19€, soit l'acquisition d'un titre. Les 2 sociétés Roumaines sont maintenant détenues à 100% par le groupe.

La société a souscrit à l'augmentation du capital de Sam'aide par l'achat de nouvelles parts sociales émise par celle-ci, soit 48K €.

- Coût d'accrédion :

La société a souscrit à 2 augmentations puis réduction de capital par incorporation des comptes courants. 4 185K€ pour la société SAMSIC FACILITY MANAGEMENT et 273 K€ pour la société SAMSIC LES HALLES.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Aux termes de ses décisions du 13/05/19, le Président de la Société, prenant acte que la société commune de droit italien « ROMAGNANO SESIA EFFICIENZA ENERGETICA SRL », créée entre notre filiale italienne SAMSIC ITALIA et la société de droit italien SAUBER, sollicite un financement à hauteur de 850 000 € sur 10 ans dans le cadre de la réalisation de ses missions auprès de la banque Crédit Agricole Italie, a décidé d'autoriser la Société à signer un accord de garantie maison mère au profit de ladite banque en garantie des engagements pris par la société ROMAGNANO SESIA EFFICIENZA ENERGETICA SRL vis-à-vis du Crédit Agricole Italie au titre du financement dont elle bénéficie et (ii) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal corrélatif à l'effet d'accomplir toutes formalités légales requises.
- Aux termes de ses décisions du 24/05/19, le Président de la Société, prenant acte que notre filiale de droit anglais REGENT OFFICE CARE Ltd , a besoin d'une ouverture de crédit à hauteur de 3 100 000 GBP jusqu'au 30/06/21 sollicitée auprès de la banque HSBC UK BANK Plc a décidé d'autoriser la mise en place d'une garantie sous forme de caution solidaire octroyée par la Société au profit de la banque HSBC UK BANK Plc en garantie de ladite ouverture de crédit au nom de REGENT OFFICE CARE Ltd et (ii) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal corrélatif à l'effet d'accomplir toutes formalités légales requises.
- Aux termes d'un acte SSP en date à CESSON SEVIGNE du 12/04/19, la Société a consenti directement au profit de la banque portugaise BNP PARIBAS SA – SUCURSAL EM PORTUGAL une garantie autonome à première demande (Corporate Guarantee) à hauteur de 1 250 000 € expirant le 31/12/2020 afin de permettre le renouvellement des lignes de garanties bancaires accordées par cette dernière au profit de notre filiale de droit portugais SAMSIC PORTUGAL FACILITY SERVICES, se substituant purement et simplement en totalité aux deux contre-garanties à première demande initialement consenties au profit de BNP PARIBAS France par la Société à hauteur respectivement de 750 000 € et 1 000 000 €.



5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).



Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidatives.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%

5.4. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.



5.5. CICE

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 6% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013. Son taux est porté à 6% à compter du 1er janvier 2018. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe a reconnu ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Dès sa liquidité, le CICE, par décision unanime des membres de l'animation conjointe, est affecté au désendettement financier du groupe.

5.6. Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

5.7. INTEGRATION FISCALE

La société a constitué un groupe intégré fiscalement depuis le 1^{er} janvier 1996.

Les économies d'impôt constatées dans le cadre de ce régime fiscal sont comptabilisées chez la société mère dans un compte de produit, selon la méthode de neutralité préconisée par l'Administration fiscale.



6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	140 405 595	24 500			140 430 095
Total 1 Incorporelles	140 405 595	24 500	0	0	140 430 095
Terrains	11 324				11 324
Constructions sur sol propre	85 764				85 764
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	5 255				5 255
Installations générales et agencements	14 899 267	1 542 068		2 383	16 438 952
Installations techniques, matériels et outillages	26 275 952	2 985 057		872 385	28 388 624
Matériel de transport	9 481 774	2 705 688		1 758 806	10 428 656
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 172 147	428 078			4 600 225
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	54 931 483	7 660 891	0	2 633 574	59 958 800
Immobilisations corporelles en cours (2)	319 369	1 499 604	1 701 506		117 468
Acomptes					
TOTAL	195 656 447	9 184 995	1 701 506	2 633 574	200 506 363

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.



6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Les a nouveaux comprennent les apports des sociétés fusionnées sur la période

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	128 659	19 571		148 230
Total 1	128 659	19 571	0	148 230
Terrains				
Constructions	75 740	2 938		78 678
Installations générales et agencements	10 008 563	1 040 265	2 318	11 046 511
Installations techniques, matériels et outillages	19 927 902	3 097 695	669 895	22 355 702
Matériel de transport	3 162 076	1 365 183	421 413	4 105 845
Matériel de bureau informatique, mobilier	3 480 492	242 387		3 722 878
Emballages récupérables et divers				
Total 2	36 654 773	5 748 468	1 093 626	41 309 614
TOTAL	36 783 432	5 768 039	1 093 626	41 457 844

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	664 131 337	3 602 015	1 171 040	666 562 312	70 413 160	596 149 152
<i>Dont titres de participation</i>	<i>403 220 589</i>	<i>4 505 594</i>	<i>1 171 040</i>	<i>406 555 143</i>	<i>70 413 160</i>	<i>336 141 983</i>
Autres titres immobilisés	2 174 014	1 122	0	2 175 136		2 175 136
Prêts et autres immobilisations financières	3 342 693	445 615		3 788 308		3 788 308
TOTAL	669 648 044	4 048 751	1 171 040	672 525 755	70 413 160	602 112 595



6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 319 919 216 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	263 795 476	0	263 795 476
Créances rattachées à des participations	260 007 168		260 007 168
Prêts	263 706		263 706
Autres immobilisations financières	3 524 602		3 524 602
ACTIF CIRCULANT :	56 123 740	56 032 858	90 882
Clients	18 525 107	18 525 107	
Clients douteux	90 882		90 882
Personnel et comptes rattachés	160 167	160 167	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	27 299 200	27 299 200	
Groupe et associés	5 161 930	5 161 930	
Débiteurs divers	3 885 566	3 885 566	
Charges constatées d'avance	1 000 888	1 000 888	
TOTAL	319 919 216	56 032 858	263 886 358
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 502		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions régl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2017	45 000 000	541 088	176 974 524		-1 612 662		220 902 950
Affectation de résultat			-1 612 662		1 612 662		0
Dividendes			-3 000 000				-3 000 000
Augmentation de capital							
Résultat de l'année					29 599 563	0	29 599 563
Solde au 31/12/2018	45 000 000	541 088	172 361 862	0	29 599 563	0	247 502 513
Nombre de titres	1500000						
Valeur nominal	30						

7.2. Etat des provisions

Les a nouveaux comprennent les apports des sociétés fusionnées sur la période

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour litige prud'homal	189 597	16 900	142 900	63 597
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	179 336	15 601		194 937
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	342 721	476 866	6 681	812 906
Total provision risques et charges	711 654	509 367	149 581	1 071 440
Provisions sur immos incorporelles	14 788			14 788
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	70 762 567		349 407	70 413 160
Provisions autres immos financières	4 150 000		4 150 000	
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients	-1	48 273		48 271
Autres provisions pour dépréciation				
Total provision pour dépréciation	74 927 354	48 273	4 499 407	70 476 219
Total général	75 639 008	557 639	4 648 988	71 547 659
<i>Dotations et reprises exploitations</i>		65 173	32 900	
<i>Dotations et reprises financières</i>		15 601	4 499 407	
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>		476 866	116 681	



7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	31 032 900		31 032 900	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	4 181 371	4 181 371		
à plus d'1 an à l'origine	129 811 989	39 314 793	90 497 196	
Emprunts et dettes financières divers	226 159 338		226 159 338	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 892 282	6 892 282		
Personnel et comptes rattachés	1 918 853	1 918 853		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	591 653	591 653		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 244 903	3 244 903		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	359 276	359 276		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	51 345 310	51 345 310		
Autres dettes	2 540 045	2 540 045		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	25 722	25 722		
TOTAL	458 103 642	110 414 208	347 689 434	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	769 018 323			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	722 130 215			

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation %
LOCATION GERANCE	24 152	22 541	7.15%
SAVOIR FAIRE SERVICES	6 609	5 407	22.23%
REDEVANCE DE MARQUE	10 362	7 700	34.57%
SAVOIR FAIRE METIER	11 457	6 566	74.49%
LOCATIONS DIVERSES	5 424	4 857	11.67%
REFAC CH LOCATIVES	586	551	6.35%
AUTRES PAA (CESSION APPRO ...)	342	703	-51.35%
Total	58 932	48 325	21.95%

8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 5 913 512 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS	19 404 911	11 885 165
Produits financiers de participations	14 740 978	5 735 696
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	81 589	80 529
Autres intérêts et produits assimilés	42 408	11 283
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 499 407	6 027 245
Différences positives de change	40 530	30 412
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	13 491 399	20 067 086
Dotations financières aux amortissements et provisions	15 601	7 508 067
Intérêts et charges assimilées	13 395 295	12 556 411
Différences négatives de change	80 504	2 608
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	5 913 512	-8 181 921



8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -1 946 779 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 438 147	5 207 124
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		58 712
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 321 466	5 148 412
Reprises sur provisions et transferts de charges	116 681	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 384 926	27 683 440
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	201 796	80 084
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 706 264	27 603 356
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	476 866	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 946 779	-22 476 317

Détail du résultat exceptionnel :

Nature des charges	Montant	Compte
Amendes et pénalités	201 796	67120000
Honoraires	-	67200000
Cessions immobilisations corporelles	1 539 949	67520000
Cession immobilisations financières	2 126 316	67560000
Perte prêt N.Duveau	40 000	67880100
Prov pr risq et charges titres Samsic Environnement	476 866	67880100
Total	4 384 927	

Nature des produits	Montant	Compte
Fournisseur	-	77200000
Cessions immobilisations financières	834 542	77560000
Cessions immobilisations corporelles	1 486 924	77520000
Reprise litige tiers GAP PHENIX	110 000	78750000
Rep risq et charges titre FINANCIERE 13	6 681	78750000
Total	2 438 147	



8.4. Impôt sur les bénéfices

8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société SAMSIC est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société SAMSIC .

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	35 053 965	-2858696	32 195 269
Résultat exceptionnel à court terme	-1 946 779	-648926	-2 595 705
Résultat exceptionnel à long terme	0		0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt			0
	33 107 186	-3507622	29 599 564

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.4.2. Détermination du résultat fiscal

Exercice 2018		
Bénéfice comptable de l'exercice		29 599 563
1. Réintégrations fiscales		4 906 277
2. Déductions fiscales		-10 558 887
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	23 946 953	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	23 946 953	



9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Hommes	Femmes	Total
Agents de maîtrise, techniciens et employés	1.08	0.33	1.41
Cadres	23.32	5.92	29.24
TOTAL	24.40	6.25	30.65

9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux **93.96%** de dans les comptes de la société **SAS FFR – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**



9.3. Liste des filiales et des participations

9.3.1. Filiales (plus de 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI TOM	1 500 51 695	103 140 49 119	100% 43 000	200 000 200 000	172 313
FINANCIERE 13	180 000 16 358	23 039	100% -	1 684 310 -	- -
SAMSIC FM	50 000 412 531	61 175 176 387 523	100% -	7 174 699 4 184 850	2 838 370
SAMSIC ENVIRONNEMENT	40 000 - 812 906	61 310 476 865	100% -	20 616 000 -	45 168 -
SAMSIC V	36 100 000 69 982 853	- 403 091	100% 9 000 000	166 782 000 121 659 000	- -
SAMSIC RH	267 552 5 865 615	10 480 510 1 375 110	95.2%	21 686 367 21 686 367	61 229 927
SAMGES	15 000 2 900 075	24 537 650 1 446 706	100% 800 000	15 150 15 150	4 552 822 -
SAMSIC SAS 3	500 000 856 375	2 822 943 180 556	100% 110 000	500 000 500 000	- -
HOLDING SP PROPRETE	24 951 519 43 484 202	9 112 557 2 042 280	100% 800 000	90 730 344 90 730 344	34 240 227
SAMSIC LES HALLES	100 000 - 134 770	1 653 437 184 778	100%	372 950 372 950	96 897
SAMAIDE	83 700 220 992	865 612 68 618	75%	62 790 62 790	42 732
SAMSIC SANTE ST JEAN	100 000 13 469	4 026 793 3 043	100%	100 000 100 000	
SAMSIC SANTE ST ETIENNE	100 000 - 128 643	2 491 701 125 449	100%	100 000 100 000	215 662
SAMSIC IV	10 124 720 80 667 286	14 922 780 47 011 145	96%	95 709 204 95 709 204	103 536 785



9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SAMSIC PROPRIETE SA (SUISSE)	88 739	23 034 559	20%	526 324	
	1 725 079	- 125 638	0	526 324	
CASAM AERO	10 000	48 800	50%	5 000	
	97 857	19 518		5 000	
CASAM	40 000	478 400	50%	20 000	
	685 666	- 93 725		20 000	



9.4. Engagements hors bilans

9.4.1. Engagements financiers donnés

i

Engagement donnés	Total
Cautions sur emprunt	3 715 625
Contregarantie	-
Caution BPO Interim	3 400 000
Découvert Portugal	-
Caution AXA Interim	32 770 180
Nantissement des titres des sociétés :	
Holding SP PROPRETE - SAMSIC I - SAMSIC II - SAMSIC RH	
	39 885 805

9.4.2. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	667
Engagement retraite	136 289

